



Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne

France - Suisse

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Besançon, le 27 novembre 2025

Interreg France-Suisse 2021-2027 : 11 nouveaux projets sélectionnés lors du comité de suivi à Belfort

Les partenaires du programme de coopération territoriale Interreg France-Suisse se sont réunis le 20 novembre 2025, à Belfort, pour le comité de suivi du programme 2021-2027.

Présidé par Valérie Pagnot, conseillère régionale Bourgogne-Franche-Comté déléguée à la coopération transfrontalière, et Stéphane Theurillat, ministre de l'Economie et de la Santé du Canton du Jura et vice-président de la Coordination Régionale Interreg (CRI), ce comité a sélectionné 11 nouveaux projets, qui bénéficieront d'un soutien financier de près de **5,72 M€ de FEDER (Fonds européen de développement régional) et 2,81 MCHF de contributions fédérales et cantonales suisses**.

Les projets soutenus répondent à des enjeux stratégiques pour le territoire franco-suisse, tels que l'adaptation au changement climatique, les mobilités durables, le tourisme et la culture, ou encore la recherche et l'innovation.

Projet OAL : Orchestre des Alpes et du Léman - Retenu au titre de la priorité 4 du programme « Soutenir les secteurs du tourisme et de la culture »

Le projet OAL, porté par l'Orchestre des Pays de Savoie (FR) et l'Orchestre de Chambre de Genève - OCG - (CH), a pour objectif de créer un orchestre transfrontalier réunissant musiciens français et suisses et porteur d'une identité commune. Il développera six nouvelles créations musicales, proposera chaque année plusieurs actions artistiques et de médiation, et organisera des temps de coopération et de formation entre les équipes des deux pays.

À terme, le projet doit permettre d'installer durablement cette nouvelle collaboration, d'enrichir le répertoire de l'orchestre et de renforcer les compétences des partenaires, afin de créer un modèle de coopération culturelle innovant et reproductible.

Près de 412 000 € de fonds européens et 120 000 CHF de fonds cantonaux sont programmés pour la réalisation de ce projet dont le coût total s'élève à 1,28 M€ (soit 1,22 MCHF).

Nouvelle opportunité pour les porteurs de projets à dimension transfrontalière

La prochaine période de dépôt des projets est **ouverte jusqu'au 6 mars 2026**. Le Secrétariat conjoint Interreg France-Suisse se tient à disposition pour accompagner les porteurs de projets dans le montage de leurs dossiers.

Contact

En France (Besançon)

Région Bourgogne-Franche-Comté

+33(0)3 63 64 20 12 - interreg@bourgognefranchecomte.fr

En Suisse (La Chaux-de-Fonds)

Coordination régionale Interreg (CRI)

+41(0)32 889 76 86 - france-suisse@interreg.ch

Toutes les informations utiles sont disponibles sur le site du programme Interreg France-Suisse :
www.interreg-francesuisse.eu



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Kanton Bern
Canton de Berne



RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ - AUTORITÉ DE GESTION DU PROGRAMME INTERREG FRANCE-SUISSE

Contact PRESSE

Marie Souverbie tél. : 06 74 97 43 18 - marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr
Laure Hubidos tél. : 06 08 37 99 02 - laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr